



LA GAZETTE DES SENIORS – INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MAIRIE

Madame, Monsieur,

La municipalité souhaite informer au mieux les citoyens seniors sur les actions communales qui leur sont plus particulièrement destinées. Aussi, nous vous proposons de remplir le questionnaire ci-dessous dans le but de vous inscrire dans un fichier et pouvoir ainsi vous faire parvenir par courrier postal et/ou par email les informations officielles de la mairie.

Vos données seront soumises aux règles RGPD et donc non diffusées en dehors des services cités ci-dessous.

Paul Chauvin
Président du CCAS

Prénom : Nom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone : Adresse email :

Date et signature *pour accord selon la conformité RGPD (voir ci-dessous)*

**L'envoi par courrier postal est possible pour les personnes de +75 ans ne disposant pas d'une adresse email.*

Conformité RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de Binic -Étables-sur-Mer pour pouvoir vous faire parvenir au plus vite les informations officielles vous concernant. La base légale du traitement est l'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : la mairie de Binic - Étables-sur-Mer, le CCAS, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Saint-Brieuc Armor Agglomération et l'Espace France Services de Binic - Étables-sur-Mer.

*Les données sont conservées pendant **la durée du mandat de l'équipe municipale.***

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

*Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter **la mairie au 02 96 70 64 18 ou par mail à mairie@besurmer.fr***

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.